

La braderie et la foire de Chaindon au patrimoine immatériel de la Suisse

► **L'Office fédéral de la culture** vient de mettre à jour la liste des traditions vivantes de la Suisse.

► **La braderie et la foire de Chaindon** figurent au nombre des 34 nouvelles entrées d'une liste qui en comporte désormais près de deux cents.

► **Le Bibliobus ou encore le Chant du Gros**, également proposés par le canton, n'ont pas été retenus.

La liste des traditions vivantes de la Confédération est une sorte d'inventaire à la Prévert qui regroupe tout ce qui compose le patrimoine culturel immatériel du pays. C'est en adhérant à la Convention de l'Unesco, en 2008, que la Suisse s'est engagée à élaborer et actualiser régulièrement un inventaire de son patrimoine immatériel. Ce répertoire publié en 2012 vient d'être enrichi d'une mise à jour par l'Office fédéral de la culture qui a sollicité des experts, diverses institutions à l'instar de Pro



Voilà une nouvelle qui va donner une raison de plus de fêter lors des prochaines braderies de la région, du côté de Porrentruy en 2018 ou d'abord à Moutier (ici) le mois prochain. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

Helvetia, ainsi que des représentants des cantons et communes. La liste est complétée par 34 nouvelles entrées et en

recense désormais 199. Cette actualisation met un accent particulier sur les traditions vivantes dans un cadre urbain.

La braderie et la foire de Chaindon comptent parmi les nouvelles inscriptions aux côtés des coopératives d'habitation, la technoculture et le jardinage urbain à Zurich, les parties de natation dans l'Aar, le jodel, l'alpinisme, la raclette ou encore la Revue genevoise.

«Marqueurs importants»

La braderie est reconnue au titre de tradition vivante commune aux cantons de l'Arc jurassien (BE, NE et JU). «La braderie a pu être un peu détournée, au-delà de l'aspect festif on oublie parfois ses origines commerciales. Une braderie servait à écouler les stocks. Des rassemblements de ce type sont devenus au fil du temps des marqueurs culturels importants», souligne Christine Salvadé, cheffe de l'Office cantonal de la culture. «Comme nombre d'inscriptions des traditions vivantes, les braderies sont également un moment particulier de réunion, notamment pour la diaspora qui revient au pays à cette occasion», ajoute l'intéressée.

Les cantons ont collaboré aux travaux d'actualisation de la liste. Outre la braderie, le canton du Jura avait proposé d'ajouter

à la liste de 2012 le Bibliobus, le Chant du Gros, la musique de vénerie (trompes de chasse) ainsi que le Rai tai tai. Les deux premiers n'ont pas été retenus et les deux derniers sont intégrés comme sous-entrées à des traditions vivantes existantes, respectivement les musiques de cuivre et le Carnaval. Si le Chant du Gros n'a pas été retenu, les festivals en plein air font leur entrée dans le répertoire suisse. Pour ce qui est du Bibliobus, le comité de pilotage de cette réactualisation a jugé qu'il n'était pas significatif de la région ou du pays.

Valorisation et affirmation

La liste des traditions vivantes n'a pas d'implication pour les cantons. Elle n'entraîne pas automatiquement le versement de subventions fédérales. Aucun label ou autre n'est non plus prévu. «La question des retombées d'une telle liste peut se poser. Elle fait surtout office de valorisation d'un patrimoine local. Pour tous ceux qui l'entretiennent, souvent bénévolement, c'est une forme de reconnaissance. À nous de faire en sorte que ces traditions restent vivantes. Cela a d'autant plus d'importance

avec la globalisation. Mais il est réjouissant de constater que les réseaux sociaux ne sont pas près de remplacer nos fêtes, reprend Christine Salvadé. Et d'ajouter: Se retrouver à la braderie tous les deux ans, réveiller les Ajoulots à l'aube la veille de Carnaval, c'est affirmer son identité à une région.»

Les services culturels cantonaux préparent actuellement la documentation relative aux traditions vivantes. La liste sera publiée en ligne au début de l'année 2018 sous forme d'inventaire contenant une importante documentation. «Ce rappel historique et documenté peut éviter également que ces traditions ne s'éloignent trop de leur esprit d'origine. Même si l'évolution contribue forcément à la longévité de ces rituels», note encore la cheffe de l'Office de la culture.

Le canton du Jura comptait déjà plusieurs traditions vivantes reconnues par la Confédération depuis 2012: le carnaval, l'élevage du cheval franches-montagnes, le patois, le secret (partagé avec Fribourg), la Saint-Martin ainsi que la torée (partagé avec Neuchâtel et Berne).